



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-119573>

Département(s) de publication : **69, 73, 03, 38, 58, 71**

Annonce n° **24-119573**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Reconnaissances et études géotechniques

Description : Les prestations concernent les reconnaissances et études géotechniques au bénéfice des SREX et SIR de la DIRCE. Une astreinte pour les risques rocheux et géotechniques est prévue pour les interventions de diagnostic en urgence pour tous les lots géographiques, activable via des prix spécifiques. Les missions géotechniques comprises sont les missions G1 (étude de sites - PGC), G2 (Avant-projet - PRO et DCE), G4 (supervision géotechnique exécution en phase travaux) et G5 (diagnostic) au sens de la norme NF P 94-500. Le lieu d'exécution des prestations est l'ensemble du réseau routier national relevant de la compétence de la DIRCE en charge de l'exploitation et de l'entretien de ce réseau, réparti en lots géographiques : - Lot 1 : regroupe le périmètre régionalisé : RN 7 et RN209 dans le 03, RN7, RN88 (PR 35+495 au PR 52+381) et RN82 dans le 42, RN7 dans le 69, le 38, le 26 et la RN102 dans le 07 et le 26. - Lot 2 : regroupe les RN des départements 10, 89, 58, 71. - Lot 3 : regroupe l'A72, l'A47, la RN488 et une partie de la RN88 dans le 42 (PR 30+511 au PR 35+495), l'A450, l'A43, l'A42, l'A7 et la RN346 dans le 69. - Lot 4 : regroupe la RN532 dans le 26, les RN85, RN481 et RN87 dans le 38 y compris la rampe de Laffrey, les RN201 et RN90 dans le 73. la signalisation et le balisage seront assurés par l'entreprise lors des reconnaissances sur site.

Identifiant de la procédure : 7b1030b7-444b-471f-be93-34498f0db839

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45111250 Travaux d'étude géotechnique

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : regroupe le périmètre régionalisé : RN 7 et RN209 dans le 03, RN7, RN88 (PR 35+495 au PR 52+381) et RN82 dans le 42, RN7 dans le 69, le 38, le 26 et la RN102 dans le 07 et le 26.

Description : Les prestations concernent les reconnaissances et études géotechniques au bénéfice des SREX et SIR de la DIRCE. Une astreinte pour les risques rocheux et géotechniques est prévue pour les interventions de diagnostic en urgence pour tous les lots géographiques, activable via des prix spécifiques. Les missions géotechniques comprises sont les missions G1 (étude de sites - GGC), G2 (Avant-projet - PRO et DCE), G4 (supervision géotechnique exécution en phase travaux) et G5 (diagnostic) au sens de la norme NF P 94-500. la signalisation et le balisage seront assurés par l'entreprise lors des reconnaissances sur site.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Allier (FRK11)

Pays : France

Informations complémentaires : - Lot 1 : regroupe le périmètre régionalisé : RN 7 et RN209 dans le 03, RN7, RN88 (PR 35+495 au PR 52+381) et RN82 dans le 42, RN7 dans le 69, le 38, le 26 et la RN102 dans le 07 et le 26.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire (FRK25)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Ardèche (FRK22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Drôme (FRK23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : La durée de validité de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de sa notification. Période ferme : De la date de notification (année n) jusqu'à la veille de la date anniversaire de l'année n+1 Reconduction n°1 : De la date d'anniversaire de l'année n+1 à la veille de la date anniversaire de l'année n+2 Reconduction n°2 : De la date d'anniversaire de l'année n+2 à la veille de la date anniversaire de l'année n+3 Reconduction n°3 : De la date d'anniversaire de l'année n+3 à la veille de la date anniversaire de l'année n+4 Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconductions, sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. les conditions d'exécution des marchés comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. Clauses de réexamen du marché public Ajout d'un nouveau maître d'ouvrage : Dans le cas où une partie du réseau routier concerné par le marché serait mise à disposition de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'expérimentation de gestion prévue par la loi 3DS, un avenant au marché sera pris de

plein droit afin de permettre au nouveau maître d'ouvrage d'utiliser le présent marché suivant les mêmes conditions. Un nouveau RMO sera ainsi identifié pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le périmètre qui fera l'objet de l'expérimentation, le marché initial de la DIR Centre-Est étant alors soit transféré totalement, soit éclaté en 2 marchés, chacun des marchés s'appliquant au périmètre de chacun des RMO avec chacun leur comptable public, dans les mêmes conditions que les conditions initiales. Chaque RMO traitera individuellement et directement avec le titulaire pour la passation de ses commandes, l'exécution de ses prestations et le règlement de ses factures.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R21433 et R 21421 à 14 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 (dernières versions à jour) <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaracionducandidat> au stade de la passation du marché ». * Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché. * Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21411 à L.21416 du CCP seront exclus. * Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21417 à L.21411 du CCP pourront être exclus. * La forme juridique du candidat en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : A- Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B- Capacités professionnelles : * L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de même nature que celle du marché. * Les certificats de qualifications professionnelles. * Les certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C- Capacités techniques.* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années. * Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix au regard du document financier valorisé par le candidat (60%)

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique (30%) appréciée au vu : - du mémoire technique, pièce A1 (pondéré à 80%) ; - du SOPAQ, pièce A2 (pondéré à 20%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Les performances en matière de protection de l'environnement, au regard du SOPRE, pièce A3.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/12/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le financement est assuré à 100% par l'Etat - une avance de 30% sera accordée pour tout bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euros HT et dont le délai d'exécution est supérieur à 2 mois ; - Les prix seront

révisables ; - Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ; - Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lyon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : regroupe les RN des départements 10, 89, 58, 71.

Description : Les prestations concernent les reconnaissances et études géotechniques au bénéfice des SREX et SIR de la DIRCE. Une astreinte pour les risques rocheux et géotechniques est prévue pour les interventions de diagnostic en urgence pour tous les lots géographiques, activable via des prix spécifiques. Les missions géotechniques comprises sont les missions G1 (étude de sites - PGC), G2 (Avant-projet -PRO et DCE), G4 (supervision géotechnique exécution en phase travaux) et G5 (diagnostic) au sens de la norme NF P 94-500. la signalisation et le balisage seront assurés par l'entreprise lors des reconnaissances sur site.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Aube (FRF22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nièvre (FRC12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : La durée de validité de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de sa notification. Période ferme : De la date de notification (année n) jusqu'à la veille de la date anniversaire de l'année n+1 Recondution n°1 : De la date d'anniversaire de l'année n+1 à la veille de la date anniversaire de l'année n+2 Recondution n°2 : De la date d'anniversaire de l'année n+2 à la veille de la date anniversaire de l'année n+3 Recondution n°3 : De la date d'anniversaire de l'année n+3 à la veille de la date anniversaire de l'année n+4 Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconductions, sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. les conditions d'exécution des marchés comportent des éléments à caractère environnemental et social qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. Clauses de réexamen du marché public Ajout d'un nouveau maître d'ouvrage : Dans le cas où une partie du réseau routier concerné par le marché serait mise à disposition de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'expérimentation de gestion prévue par la loi 3DS, un avenant au marché sera pris de plein droit afin de permettre au nouveau maître d'ouvrage d'utiliser le présent marché

suivant les mêmes conditions. Un nouveau RMO sera ainsi identifié pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le périmètre qui fera l'objet de l'expérimentation, le marché initial de la DIR Centre-Est étant alors soit transféré totalement, soit éclaté en 2 marchés, chacun des marchés s'appliquant au périmètre de chacun des RMO avec chacun leur comptable public, dans les mêmes conditions que les conditions initiales. Chaque RMO traitera individuellement et directement avec le titulaire pour la passation de ses commandes, l'exécution de ses prestations et le règlement de ses factures.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R21433 et R 21421 à 14 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 (dernières versions à jour) <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> au stade de la passation du marché ». * Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché. * Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21411 à L.21416 du CCP seront exclus. * Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21417 à L.21411 du CCP pourront être exclus. * La forme juridique du candidat en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : A- Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B- Capacités professionnelles : * L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de même nature que celle du marché. * Les certificats de qualifications professionnelles. * Les certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C- Capacités techniques.* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années. * Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix au regard du document financier valorisé par le candidat.
(60%)

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique (30%) appréciée au vu : - du mémoire technique, pièce A1 (pondéré à 80%) ; - du SOPAQ, pièce A2 (pondéré à 20%).

Critère :

Type : Qualité

Description : Les performances en matière de protection de l'environnement, au regard du SOPRE, pièce A3.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/12/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le financement est assuré à 100% par l'Etat - une avance de 30% sera accordée pour tout bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euros HT et dont le délai d'exécution est supérieur à 2 mois ; - Les prix seront révisibles ; - Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes

et d'un solde ; - Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lyon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : regroupe l'A72, l'A47, la RN488 et une partie de la RN88 dans le 42 (PR 30+511 au PR 35+495), l'A450, l'A43, l'A42, l'A7 et la RN346 dans le 69.

Description : Les prestations concernent les reconnaissances et études géotechniques au bénéfice des SREX et SIR de la DIRCE. Une astreinte pour les risques rocheux et géotechniques est prévue pour les interventions de diagnostic en urgence pour tous les lots géographiques, activable via des prix spécifiques. Les missions géotechniques comprises sont les missions G1 (étude de sites - PGC), G2 (Avant-projet - PRO et DCE), G4 (supervision géotechnique exécution en phase travaux) et G5 (diagnostic) au sens de la norme NF P 94-500. la signalisation et le balisage seront assurés par l'entreprise lors des reconnaissances sur site.

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire (FRK25)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : La durée de validité de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de sa notification. Période ferme : De la date de notification (année n) jusqu'à la veille de la date anniversaire de l'année n+1 Recondution n°1 : De la date d'anniversaire de l'année n+1 à la veille de la date anniversaire de l'année n+2 Recondution n°2 : De la date d'anniversaire de l'année n+2 à la veille de la date anniversaire de l'année n+3 Recondution n°3 : De la date d'anniversaire de l'année n+3 à la veille de la date anniversaire de l'année n+4 Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconductions, sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. les conditions d'exécution des marchés comportent des éléments à caractère environnemental et social qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. Clauses de réexamen du marché public Ajout d'un nouveau maître d'ouvrage : Dans le cas où une partie du réseau routier concerné par le marché serait mise à disposition de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'expérimentation de gestion prévue par la loi 3DS, un avenant au marché sera pris de plein droit afin de permettre au nouveau maître d'ouvrage d'utiliser le présent marché suivant les mêmes conditions. Un nouveau RMO sera ainsi identifié pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le périmètre qui fera l'objet de l'expérimentation, le marché initial de la DIR Centre-Est étant alors soit transféré totalement, soit éclaté en 2 marchés, chacun des marchés s'appliquant au périmètre de chacun des RMO avec chacun leur comptable public, dans les mêmes conditions que les conditions initiales. Chaque RMO traitera individuellement et directement avec le titulaire pour la passation de ses commandes, l'exécution de ses prestations et le règlement de ses factures.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R21433 et R 21421 à 14 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 (dernières versions à jour) <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> au stade de la passation du marché ». * Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché. * Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21411 à L.21416 du CCP seront exclus. * Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21417 à L.21411 du CCP pourront être exclus. * La forme juridique du candidat en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : A- Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B- Capacités professionnelles : * L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de même nature que celle du marché. * Les certificats de qualifications professionnelles. * Les certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C- Capacités techniques.* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années. * Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix au regard du document financier valorisé par le candidat (60%)

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique (30%)appréciée au vu de : - du mémoire technique, pièce A1 (pondéré à 80%) ; - du SOPAQ, pièce A2 (pondéré à 20%).

Critère :

Type : Qualité

Description : Les performances en matière de protection de l'environnement, au regard du SOPRE, pièce A3.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/12/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le financement est assuré à 100% par l'Etat - une avance de 30% sera accordée pour tout bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euros HT et dont le délai d'exécution est supérieur à 2 mois ; - Les prix seront révisables ; - Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ; - Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à

compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lyon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : regroupe la RN532 dans le 26, les RN85, RN481 et RN87 dans le 38 y compris la rampe de Laffrey, les RN201 et RN90 dans le 73.

Description : Les prestations concernent les reconnaissances et études géotechniques au bénéfice des SREX et SIR de la DIRCE. Une astreinte pour les risques rocheux et géotechniques est prévue pour les interventions de diagnostic en urgence pour tous les lots géographiques, activable via des prix spécifiques. Les missions géotechniques comprises sont les missions G1 (étude de sites - PGC), G2 (Avant-projet - PRO et DCE), G4 (supervision géotechnique exécution en phase travaux) et G5 (diagnostic) au sens de la norme NF P 94-500. La signalisation et le balisage seront assurés par l'entreprise lors des reconnaissances sur site.

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Drôme (FRK23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : La durée de validité de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de sa notification. Période ferme : De la date de notification (année n) jusqu'à la veille de la date anniversaire de l'année n+1 Recondution n°1 : De la date d'anniversaire de l'année n+1 à la veille de la date anniversaire de l'année n+2 Recondution n°2 : De la date d'anniversaire de l'année n+2 à la veille de la date anniversaire de l'année n+3 Recondution n°3 : De la date d'anniversaire de l'année n+3 à la veille de la date anniversaire de l'année n+4 Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconductions, sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. les conditions d'exécution des marchés comportent des éléments à caractère environnemental et social qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. Clauses de réexamen du marché public Ajout d'un nouveau maître d'ouvrage : Dans le cas où une partie du réseau routier concerné par le marché serait mise à disposition de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'expérimentation de gestion prévue par la loi 3DS, un avenant au marché sera pris de plein droit afin de permettre au nouveau maître d'ouvrage d'utiliser le présent marché suivant les mêmes conditions. Un nouveau RMO sera ainsi identifié pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le périmètre qui fera l'objet de l'expérimentation, le marché initial de la DIR Centre-Est étant alors soit transféré totalement, soit éclaté en 2 marchés, chacun des marchés s'appliquant au périmètre de chacun des RMO avec chacun leur comptable public, dans les mêmes conditions que les conditions initiales. Chaque RMO traitera individuellement et directement avec le titulaire pour la passation de ses commandes, l'exécution de ses prestations et le règlement de ses factures.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R21433 et R 21421 à 14 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 (dernières versions à jour) <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> au stade de la passation du marché ». * Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché. * Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21411 à L.21416 du CCP seront exclus. * Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21417 à L.21411 du CCP pourront être exclus. * La forme juridique du candidat en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : A- Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B- Capacités professionnelles : * L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de même nature que celle du marché. * Les certificats de qualifications professionnelles. * Les certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C- Capacités techniques.* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années. * Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix au regard du document financier valorisé par le candidat (60%)

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique (30%) appréciée au vu : - du mémoire technique, pièce A1 (pondéré à 80%) ; - du SOPAQ, pièce A2 (pondéré à 20%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Les performances en matière de protection de l'environnement, au regard du SOPRE, pièce A3.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/12/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le financement est assuré à 100% par l'Etat - une avance de 30% sera accordée pour tout bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euros HT et dont le délai d'exécution est supérieur à 2 mois ; - Les prix seront révisables ; - Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ; - Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à

compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lyon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

Numéro d'enregistrement : 13000173800017

Adresse postale : Immeuble La Villardière - 228, rue Garibaldi

Ville : Lyon cedex 03

Code postal : 69446

Pays : France

Adresse électronique : srei-chambery.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 0479700200

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : Palais des Juridictions administratives - 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon cedex 03

Code postal : 69443

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0487635000

Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c84b37f1-2452-486c-baf8-b55a37c8ee79 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/10/2024 à 21:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/10/2024